

PROJET DE CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL

LETTRE D'INFORMATION N°2 DU PROJET PNR SUD BERRY

15 janvier 2019

L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ EST LANCÉE



Le premier Comité de pilotage élargi de l'étude du Projet de PNR s'est réuni à Aigurande le 4 décembre 2018, sous la Présidence de la Région Centre Val-de-Loire, en présence de l'ensemble des représentants de l'Etat, de la Région, des départements de l'Indre et du Cher, des chambres consulaires, des associations environnementales et des élus des deux Pays.

Après deux ans de travail en amont, de contacts avec les décideurs locaux et régionaux, de réflexion entre notre Pays et celui du Berry St Amandois, nous sommes entrés par cette réunion plénière dans l'action effective. Elle a permis en effet de lancer officiellement la démarche et surtout **l'Etude d'opportunité, première phase importante** pour nos deux Pays, une étude qui va décider de l'avenir de ce projet.

Le bureau d'étude Rouge Vif Territoires a été retenu. Il devra rendre ses conclusions à l'été 2019. Cette étude d'opportunité comporte plusieurs objectifs :

- Vérifier que le territoire, composé de nos 2 Pays, correspond bien, par son identité, la qualité de ses patrimoines, sa fragilité aux critères de définition d'un PNR
- Définir le périmètre adéquat du futur PNR
- Définir les enjeux et la plus-value d'un parc naturel pour notre territoire
- Constaté l'adhésion forte des acteurs et habitants pour ce projet mobilisateur.

L'ensemble des participants à la réunion, élus et services de l'Etat, ont défendu avec conviction cette initiative, forte en développement, en dynamique territoriale, en mobilisation humaine, en préservation de notre riche patrimoine. Tous sont convaincus de son intérêt pour permettre à notre territoire de prendre son destin en main et de le rendre plus attractif.

Les 8 prochains mois seront donc déterminants pour nos deux Pays. Nous devons montrer notre volonté d'aller de l'avant mais aussi notre capacité à construire ensemble ce projet et donc notre propre avenir. Nous devons également convaincre du bien-fondé de notre démarche ! Elle concerne en effet tous les acteurs du Pays : élus communaux et intercommunaux, agriculteurs, artisans, entreprises... mais aussi l'ensemble de la population. Nous devons ainsi nous attacher à dialoguer avec tout le monde.

Naturellement nous vous tiendrons informés de son évolution et tout particulièrement de l'avancement de l'étude. Cette dernière prévoit d'ailleurs des **phases de concertation auxquelles vous pourrez vous associer**. Nous nous engageons aujourd'hui sur un long chemin pour construire pas à pas ce Parc Naturel Régional. C'est une entreprise que nous devons façonner ensemble avec détermination comme nous l'avons toujours fait dans notre Pays de La Châtre en Berry.

Nous sommes convaincus que nous pourrions compter une nouvelle fois sur votre implication dans ce projet qui engage l'avenir de notre territoire du sud régional.

Jean Michel DEGAY



Président du Pays de La Châtre en Berry

Daniel CALAME



Délégué référent du Projet PNR